



Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre Albert de Mun

Compte-rendu de la réunion Comité APEL – Direction du mardi 12/01/2021

Direction d'Albert de Mun :

- Mme Drouet
- M. Armanet
- Mme Tardi
- M. Clérouin
- M. Boschet
- Mme Fosset
- Mme Arnaud

APEL :

- Stéphanie Tran
- Emmanuelle Aboukrat
- Delphine Veau
- Christine Arnoux
- Carole Lemaire
- Myriam Lainé
- Jean-Pierre Thillay
- Anna Maria Tavares
- Fabrice Aleonard
- Alice De Araujo Soares
- Marie Waroux
- Coralie Neves
- Capucine Cronier

1. Point crise sanitaire et point sécurité (entrées et sorties des élèves).

La rentrée après les vacances de Noël s'est bien passée.

Quelques cas Covid nt été déclarés dans l'établissement.

L'éducation nationale tient à garder les écoles ouvertes au maximum pour éviter les décrochages scolaires.

Possibilité que l'on revienne à un système hybride (présentiel / distanciel) si besoin, mais ce n'est pas d'actualité pour le moment.

Le point sécurité (entrées / sorties) n'a pas été abordé.

2. Contrôle continu et notation à ADM avec Parcoursup : possibilité d'avoir une réflexion commune sur le sujet.

La direction a diffusé un article sur le sujet dans Albertinages du 11 janvier.

La direction entend l'inquiétude des parents et la comprend. Parcoursup existe depuis plusieurs années. Le fait nouveau est le contrôle continu (40% de la note du bac avec la réforme) et c'est ce qui inquiète les familles.

Il faut plus d'harmonisation au sein de l'équipe des professeurs. Tout le monde y travaille.

La direction demande aux familles de se questionner sur ce qui est le plus important : intégrer un établissement prestigieux ou réussir son parcours post-bac là où les élèves auront été affectés.

La direction précise qu'en 2020, 90% des élèves ont eu une proposition au 1^{er} tour dans Parcoursup, ce qui est loin d'être le cas pour tous les établissements scolaires.

Le comité de l'APEL précise que le bac 2020 (pour lequel seul le contrôle continu a été pris en compte) a eu pour conséquence d'inquiéter les parents car beaucoup d'enfants d'ADM n'ont pas eu leur premier choix et quelques grandes écoles ne recrutent plus maintenant par concours mais sur dossier (donc quid des notes).

La direction n'est pas inquiète car les commissions d'harmonisation après les épreuves du bac n'ont jusqu'à présent jamais réhaussé les notes. La direction a par contre été témoin qu'un lycée public du secteur a vu toutes ses notes de français baissées de 2 points. Ce qui montre que la notation à ADM est en adéquation avec les barèmes, qui sont maintenant nationaux.

Néanmoins, la direction entend les inquiétudes des familles et réfléchit sur la notation.

3. Point sur incident avec un professeur de latin.

Le comité de l'Apel relate des faits apparus en fin d'année, concernant le comportement d'un professeur de latin vis-à-vis d'élèves de sa classe.

Les familles ont été reçues collectivement par la Direction avant les vacances. Il a été conseillé et demandé aux familles de prendre rendez-vous avec le professeur en question ; la Direction prônant le dialogue ; les entretiens sont en cours.

Parallèlement, la Direction explique avoir entendu séparément les élèves ainsi que le professeur et affirme que ce type d'incident ne doit plus se reproduire.

Le professeur s'est excusé en classe auprès de ses élèves, pour son comportement.

La direction ne doute pas que la situation rentre dans l'ordre et le comité de l'Apel reste vigilant quant à la suite.

4. Possibilité pour les parents d'avoir une communication avec les professeurs via Neo.

Les parents aimeraient pouvoir dialoguer avec les professeurs via Neo et pouvoir prendre des rendez-vous par ce biais (à la place du carnet de correspondance, pas pratique en cas d'enseignement en distanciel notamment).

Les professeurs ont beaucoup de parents chaque année (jusqu'à 500 pour certains). Il n'est pas possible de leur imposer de gérer une correspondance en plus de leur travail d'enseignement.

Actuellement, un parent peut répondre à un professeur via Neo si le professeur lui a envoyé un message mais ne peut effectivement pas écrire directement à un membre de l'équipe pédagogique.

Une commission informatique va avoir lieu vendredi 15 janvier. La direction va demander la possibilité d'instaurer cette option pour les professeurs qui sont d'accord.

5- Possibilité d'avoir en début d'année scolaire un calendrier annuel des journées pédagogiques et des formations des professeurs. Pour les professeurs en formation : possibilité de laisser systématiquement du travail aux élèves pendant les heures de cours où ils sont absents ?

Un calendrier annuel dès la rentrée de septembre n'est pas possible car toutes les dates ne sont pas connues à ce moment là, que ça soit les journées pédagogiques, ou les formations des professeurs. Il n'y a pas d'obligation pour un professeur en formation de travailler ses cours (le temps de formation étant du travail effectif). Néanmoins, les professeurs à ADM ont pour habitude de laisser du travail à leurs classes.

Lors des formations des professeurs, le référent de niveau essaie d'avoir les informations du professeur absent afin de donner le travail pendant les heures de permanence.

Les prises de rendez-vous sur Neo pour les réunions parents-professeurs débuteront dorénavant à 18h et non 17h (plus tard étant impossible car les techniciens ne sont plus à ADM).

6- Allègement poids des cartables : possibilité de groupes de travail par niveau pour étudier les solutions envisageables.

L'idée d'installer des casiers dans l'établissement est proposée par le comité de l'APEL.

La direction répond que les casiers ne résoudre pas le problème des trajets domicile-école mais pourraient être complémentaires.

Une autre idée soulevée est d'acheter les livres qui ne sont pas actuellement en classe, ou de faire un appel aux dons auprès des parents (chaque année des parents ne revendent pas leurs manuels scolaires).

7- Cours des maternelles et primaires : proposition de l'Apel d'acheter du matériel pour les égayer (structures, traçage au sol de marelle, bancs, etc.). A définir ensemble.

La direction est contente de cette initiative et propose Mme Ratti comme interlocutrice avec le comité de l'APEL.

8- Point sur les 100 ans d'ADM : y a-t-il déjà des projets initiés ?

La direction songe à démarrer le centenaire par une grande célébration en octobre, la date du centenaire étant le 30 octobre 2021, à avoir différents événements tout au long de l'année scolaire 2021-22 et de clôturer par ADM en Fête en mai 2022. La situation sanitaire actuelle empêche de se projeter et de commencer à organiser, ne sachant pas ce qui sera possible de faire.

Le comité de l'APEL suggère de prévoir des événements de façon dématérialisée.

La direction accepte cette suggestion mais indique avoir besoin d'aide car elle n'est pas spécialiste dans ce domaine.

Un groupe de coordination va être créé au sein du comité de l'APEL.

9- Projet Apel 2021 : en cours de réflexion. L'Apel aimerait proposer à la direction un sujet qui serait en lien avec le projet éducatif de l'école.

Le comité de l'APEL indique qu'il aimerait proposer un projet, en lien si possible avec le projet pédagogique de l'établissement, afin de se projeter dans la période actuellement difficile avec la Covid. Cette idée est en cours de réflexion. Le comité de l'APEL reviendra vers la direction prochainement.

10- Date de la prochaine réunion.

Le prochain CA est fixé au mardi 23 mars à 18h15.

11- Points divers

Pas de points divers.